

Domaine du Paraclet



Présentation du Centre de Formation
sur l'Eau et les Milieux Aquatiques



Le centre de formation de l'ONEMA se situe au cœur d'une zone naturelle de 28 hectares.

Bien qu'anthropisé (ancienne pisciculture), le site bénéficie d'une richesse écologique remarquable.

Pour preuve, le site intègre plusieurs périmètres naturels :

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) :

- ZNIEFF de type I n° 80SAN101 de 693 ha « Marais de Boves, Fouencamps, Thézy- Glimont et du Paraclet »,

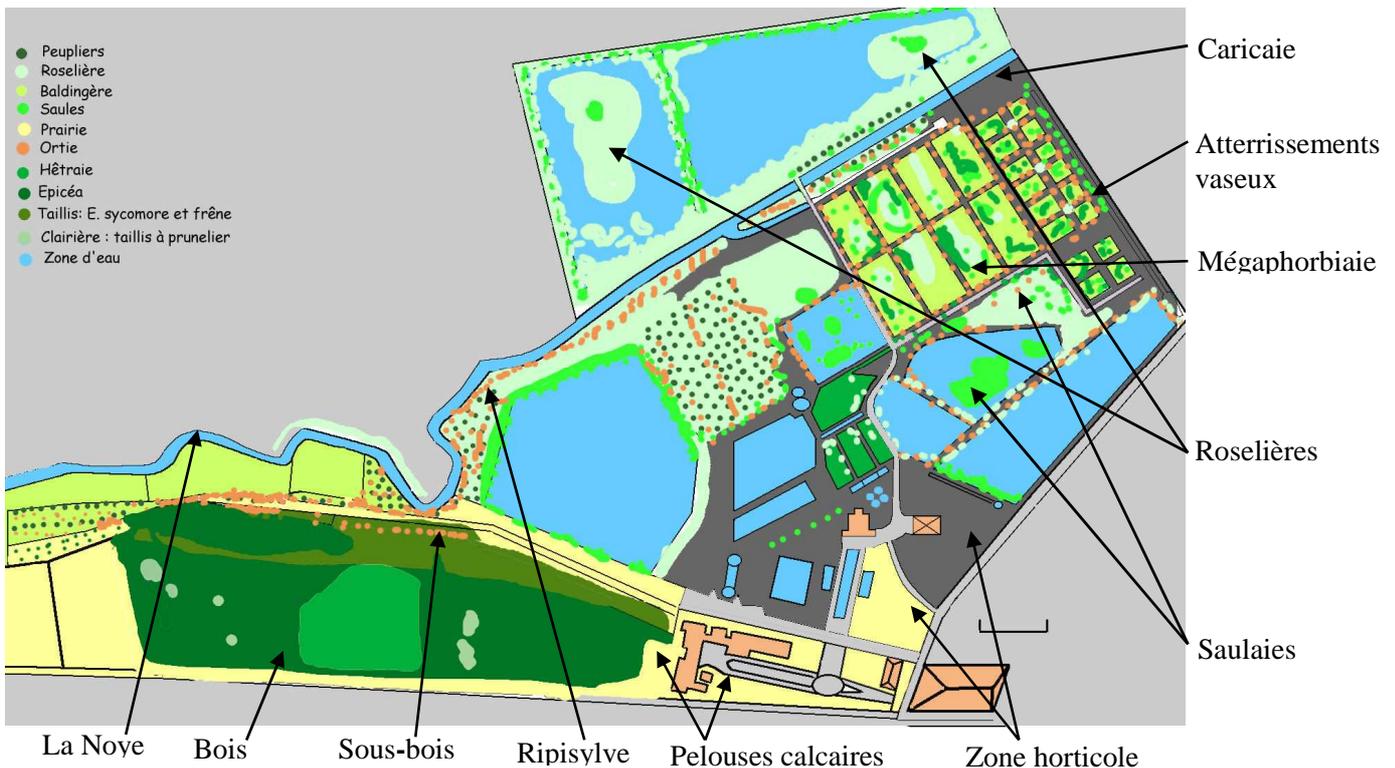
- ZNIEFF de type II n° 80SAN201 de 3 820 ha « Vallée de l'Avre, des trois Doms et confluence avec la Noye »,

- **Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) :** ZICO de 6 900 ha « Etangs et marais du bassin de la Somme »,

- **Zone de Protection Spéciale (ZPS) :** Site Natura 2000 n° FR2212007 de 2 413 ha « Etangs et marais du bassin de la Somme ».

La maîtrise du fonctionnement hydrologique du marais, fait rare en vallée de la Somme, est un atout majeur quant à la conservation de son patrimoine naturel, en particulier les roselières.

Les différentes unités écologiques du domaine Paraclet



Les Habitats remarquables du Paraclet

Lors des prospections de terrain en milieux humides, six habitats d'intérêt communautaire ont été identifiés :

- 3140 Herbier oligo-mésotrophe à *Characées*
- 3150 Herbier mésotrophe à mésoeutrophe à *Potamogeton de Berchtold*
- 3150 Herbier méso-eutrophe à *Cornifle nageant*
- 6430 Mégaphorbiaie mésotrophe à *Reine des prés, Eupatoire chanvrine, Pigamon jaune*
- 6430 Mégaphorbiaie mésoeutrophe à *Eupatoire chanvrine et Liseron des haies*
- 6430 Mégaphorbiaie eutrophe à *Ortie dioïque*



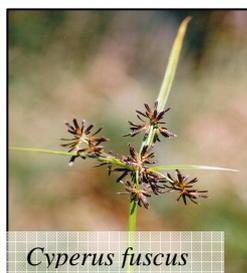
La Flore remarquable du Paraclet

Sur le site ont été répertoriés 286 taxons ; certaines plantes recensées sont d'intérêt régional, voire même national, trente-deux sont classées assez rares à très rares en Picardie.



Le site abrite des espèces typiques des pelouses et boisements calcicoles. Telles l'Orchis pyramidale, la Céphalanthère à grandes fleurs, la Renouée bistorte ou encore la Brunelle à grandes fleurs. Suite à l'abattage d'une partie des épicéas présents dans le bois, l'objectif est d'augmenter les surfaces de pelouses calcaires afin d'accroître et de pérenniser les populations présentes.

Plusieurs plantes typiques des vasières en milieux pionniers présentent un fort intérêt patrimonial comme le Butome en ombelle (*Butomus ombellatus*), le Souchet brun (*Cyperus fuscus*) et le scirpe des lacs (*Scirpus lacustris*). Leur conservation nécessite donc une rotation des assècs des bassins. Le développement du Potamot dense (*Groenlandia densa*), espèce rare en Picardie, quand à lui requiert le maintien d'un léger écoulement de l'eau.



Certains végétaux strictement aquatiques présentent également des enjeux de conservation : le Myriophylle verticillé (*Myriophyllum verticillatum*), le Potamot de Berchtold (*Potamogeton berchtoldii*) ainsi que les *Characées*.

La Faune remarquable du Paraclet

Les Odonates

Trente espèces ont été comptabilisées sur le site, dont plusieurs d'intérêts. On notera la présence d'*Orthétrum coeruleum* (Orthétrum bleuisant), que l'on rencontre dans le chenal d'évacuation des eaux ; d'*Anax parthenope* (Anax napolitain), de *Sympetrum flaveolum* (Sympetrum jaune d'or) et de *Ceragrion tenellum* (Agrion délicat). Cependant, l'espèce la plus remarquable est *Oxygastra curtisi* (la Cordulie à corps fin). Cette espèce est protégée au niveau national et figure dans la Directive Habitat en Annexe II et IV.



« Elle fait partie des espèces animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation et une protection stricte ».

Les Oiseaux:

Cent-huit espèces d'oiseaux ont été listées. Cependant, les espèces de passage sur le site, parfois très intéressantes, n'ont pas été comptabilisées dans les inventaires (Hibou des marais (*Asio flammeus*), Chevalier gambette (*Tringa totanus*), Faucon émerillon (*Falco columbarius*), Faucon Kobez (*Falco vespertinus*), Marouette ponctuée (*Porzana porzana*), Râle des genêts (*Crex crex*), Rousserolle Turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*), Gobe-mouche noir (*Ficedula hypoleuca*), ...).



Environ 70 % des espèces mentionnées dans l'inventaire nichent ou ont niché dans le domaine et/ou à proximité immédiate. C'est le cas du Blongios Nain (*Ixobrychus minutus*) dont un couple s'est installé sur le domaine et un autre à quelques centaines de mètres, dans le marais Baillet.



Le domaine du Paraclet est très riche en passereaux paludicoles : Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*) et verderolle (*Acrocephalus palustris*), locustelle tachetée (*Locustella naevia*), fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*), Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) et Gorge bleu à miroir (*Luscinia svecica*).



D'autres oiseaux, classés très rare en Picardie sont présents sur le site, tels le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*), le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*), le Milan noir (*Milvus migrans*), La Huppe fasciés (*Upupa epops*) ou encore l'aigrette garzette (*Egretta garzetta*).



Synthèse patrimoniale du domaine du Paraclet

Le domaine du Paraclet accueille une diversité importante et remarquable.

Les marais présentent une importante diversité d'habitats aquatiques, amphibies et hygrophiles grâce à l'important réseau d'étangs, de roselières, de cariçaies, de mégaphorbiaies et de boisements humides. Le système le plus répandu est alcalin, tandis qu'un système acidiphile ombrotrophe ne se développe que localement.

Par ailleurs, la diversité et la qualité des milieux permettent la nidification d'une avifaune remarquable, ce qui a justifié l'inscription d'une partie de la zone en Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux (étangs et marais du bassin de la Somme).

La maîtrise du fonctionnement hydrologique du marais du Paraclet, fait exceptionnel en vallée de la Somme, lui confère une forte responsabilité quant à la conservation des roselières. En effet, la Picardie possédait au milieu du XX^{ème} siècle l'une des plus grandes surfaces de roselières inondées de France, ainsi que l'une des plus importantes populations de Butor étoilé (*Botaurus stellaris*), espèce indicatrice de la qualité de ces milieux. La régression de cette population de plus de 80% en 30 ans témoigne de la régression des roselières inondées, principalement par assèchement et abandon.

